Le garçon de bureau, en voulant s'élancer sur la plate-forme, glissa et tomba si malheureusement sur la tête qu'il mourut quelques instants après.

Sinistres maritimes

Durban, 11 juin. — Le voilier norvégien *Trygve*, jaugeant 447 tonnes, s'est perdu à Sinquasimouth.

C'est à grand'peine qu'on a pu recueillir une dizaine d'hommes. Tout le reste de l'équipage est noyé. La cargaison, composée de pitchpin, flotte aux environs du lieu du sinistre et l'administration du Lloyds s'efforce en ce moment d'en opérer le sauvetage.

Détroit (Michigan), 11 juin. — Le steamer *Inter-Ocean* a été coulé dans la rivière de Détroit par l'*Iroquois* qui l'a abordé par le travers et s'est fait lui-même de graves avaries.

Un crime à Pontoise

Paris, 11 juin. — On vient de découvrir hier à Chapponval, près Pontoise, un crime qui date de deux ou trois jours. Un cultivateur, M. Postolle, âgé de soixante-treize ans, a été trouvé assassiné dans sa maison.

Le ou les assassins avaient été d'une cruauté inouïe : le cadavre de leur victime était tailladé à coups de serpe.

M. Postolle vivait seul, et de façon plus que modeste, malgré sa fortune. Le vol a été l'unique mobile du crime : toute la maison avait été fouillée, les meubles éventrés.

Le parquet de Pontoise, aussitôt prévenu, s'est rendu sur les lieux. M. Loysel, juge d'instruction, a été chargé de l'enquête. Aucune arrestation n'a encore été opérée.

Les Anglais aux Indes
Désastre d'un détachement

Simla, 11 juin, 1 h. 25 soir. — On a reçu ici la nouvelle d'un désastre subi par les troupes anglaises de l'Inde à Maza, dans la vallée de Tochi, près de la frontière de l'Afghanistan.

Un détachement de 200 hommes d'infanterie avec deux canons, formant l'escorte du commissaire du gouvernement Gée, a été attaqué à l'improviste, pendant la sieste par des mullicks en grand nombre.

Les troupes ont été poursuivies pendant plusieurs milles. Il y a eu de fortes escarmouches. Trois officiers dont un colonel et environ 25 hommes ont été tués. Tous les officiers revenus sont blessés grièvement. 25 hommes de troupe ont été atteints plus ou moins grièvement.

La République argentine et l'Uruguay

New-York, 11 juin. — On télégraphie de Buenos-Ayres au *New-York Herald* que la canonnière uruguayenne *Suarez* a débarqué des troupes sur la côte de la République argentine.

Le gouvernement argentin a envoyé une canonnière pour s'emparer du *Suarez*.

Une guerre est à craindre.

Le shah en France

Saint-Pétersbourg, 11 juin. — La *Nouvelle Revue du Caucase* annonce que le shah de Perse, Mouzaffer-Eddin, est parti avec le ministre des affaires étrangères pour faire une cure en France, à Vichy, dit-on. Le shah a laissé la régence au prince héritier.

Les manœuvres navales anglaises

Londres, 11 juin. — Les manœuvres navales de la flotte anglaise auront lieu cette année plus tôt que d'habitude.

En effet, sitôt la revue de Spithead terminée, les navires recevront l'ordre de rallier le rendez-vous qui leur est assigné.

Les manœuvres navales auront cette année un aspect tout spécial. On y reprendra les tactiques anciennes. L'amirauté a décidé de ne faire participer aux opérations, ni les canonnières, ni les torpilleurs, mais uniquement les cuirassés et croiseurs.

On croit que les opérations commenceront le 2 juillet.

Courses à Auteuil

Paris, 11 juin. — Prix du Rendez-Vous : 1er, Solférino; 2e, Cigarette II; 3e, Saïcéle. — Prix du Délité : 1er, Lancier; 2e, Gazon; 3e, Defterdar. — Prix des Drags : 1er, Valois; 2e, Larnus; 3e, Sheridan. — Prix Varaville : 1er, Marquis de Carabas; 2e, Kaschgar; 3e, Gascon II. — Prix de la Verrerie : 1er, Amiral III; 2e, Boulag; 3e, Waterproof. — Prix de l'Ombrage : 1er, Sombrun; 2e, Lorenzo; 3e, Rapallo.

ENTRE COLLECTIVISTES

M. Naudin réitère ses attaques contre M. Deleluze et le met en demeure de justifier ses accusations ou de les retirer. Sinon il se verra obligé de révéler un « secret » qu'il aurait dû taire, dit-il. S'adressant à M. Deleluze, il s'écrie :

« — Mais, direz-vous peut-être, n'est-ce donc pas assez que l'on m'ait injustement privé de l'écharpe municipale ? N'est-ce donc pas là le comble de la persécution ?

» Ici, Monsieur, vous aurez raison : s'il était vrai qu'en cela des citoyens du 13 mai eussent *indûment* refusé de vous mettre à leur tête ! S'il était vrai que, sans motifs valables, peremptoires, ils vous eussent exclu de la municipalité ! Mais vous savez bien qu'il n'en est rien !

» Vous savez bien que du 17 mai a eu un vote réfléchi, sérieusement motivé, basé sur des raisons qui vous ont été fournies... et contre lesquelles vous avez été impuissant à vous défendre !

» Ces raisons... nous aurions pu les faire connaître au public, nous avons préféré, dans votre intérêt, dans celui du Parti surtout, ne pas les dévoiler : comment nous en avez-vous récompensés ?

» En nous faisant attaquer par vos amis ! En nous attaquant vous-même !

. . . . . .

» Voilà comment vous nous avez été reconnaissant de notre discrétion ! Voilà comment vous avez eu le triste courage de profiter de notre silence — un silence dont vous vous êtes seul bénéficier — pour essayer de nous déshonorer !

» Eh bien, aujourd'hui, le moment est venu de s'expliquer.

» Il faut, ou justifier vos accusations... ou les retirer. Choisissez !

» Si, dans l'impossibilité de les justifier, vous ne les retirez pas, nous nous chargeons, nous, d'en démontrer la canaillerie.

» Mais, pour faire cette démonstration, pour établir, sans contestation possible, que les raisons par lesquelles il vous a plu d'expliquer votre échec sont *fausses*, force nous sera, n'est-ce pas, de donner *les raisons*.

» Alors, damne, tant pis pour vous !

» C'est vous qui l'aurez voulu ! C'est vous qui nous aurez forcés, *pour vous défendre*, de révéler un secret que nous aurions voulu taire !

» Et il sera bien établi alors — comme je le disais au début de cette lettre, que ce sont *vos attaques* — attaques injustifiées s'il en fut — qui nous auront imposé *notre défense !* »

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal a tenu, vendredi soir, une séance, dont nous publions, plus loin, le compte-rendu.

Une réunion en faveur du rétablissement des processions. — Dimanche, 20 juin prochain, une réunion aura lieu à l'Hippodrome en faveur du rétablissement des processions.

Nous apprenons qu'une pétition va être lancée en ville dans le même but.

Le drapeau rouge. — Nous avons raconté dans le numéro du *Journal de Roubaix* paru le 13 avril dernier, qu'un procès-verbal avait été dressé par M. Lecoute, commissaire de police, à la charge d'un conseiller municipal de Roubaix, M. Heylinck, qui, le lendemain des élections, avait arboré le drapeau rouge dans la rue. L'affaire est venue cette semaine devant le Tribunal de simple police.

Pour sa défense le citoyen conseiller a exhibé devant les magistrats le drapeau, objet de la contravention.

C'est l'ancienne bannière de la « Chorale enfantine » société non autorisée.

Les lettres de l'inscription brodée sur l'emblème sont tellement usées qu'on ne les voit presque plus.

L'affaire a été remise à huitaine sur la demande de l'inculpé.

La XXIIIe Fête fédérale de gymnastique. — MM. les membres du comité d'organisation sont convoqués pour le dimanche 13 courant, à dix heures et demie précises du matin, au local de la *Roubaisienne*, rue Jeanne d'Arc. Le but de cette réunion est de les associer à la manifestation sympathique que prépare la *Roubaisienne* en l'honneur des camarades gymnastes qui viennent de recevoir du gouvernement de la République des distinctions à l'occasion du récent concours.

Nous apprenons que M. Louis Frémaux, faisant partie de la maison Désiré Wibaux-Florin depuis 1863, vient également de recevoir la médaille d'honneur due à ses trente-quatre années de bons et loyaux services. M. Louis Frémaux n'a pu se présenter devant M. le Ministre Besnard, parce qu'il était absent de Roubaix le jour où a eu lieu la distribution des récompenses. Nos félicitations à notre concitoyen.

Club hippique de Roubaix. — (Piste du Breucq). — Une grande fête hippique militaire aura lieu le dimanche 4 juillet, à 2 h. 1/2; voici le programme :

Courses aux poteaux pour sous-officiers. — 1er prix, un objet d'utilité militaire, valeur 100 fr.; 2e, id. 50 fr.; 3e, id. 25 fr.; 4e, 5e et 6e, flots de rubans.

Courses de têtes pour sous-officiers. — 1er prix, un objet d'utilité militaire, valeur 100 fr.; 2e, id. 50 fr.; 3e, id. 25 fr.; 4e, 5e et 6e, flots de rubans.

COURSES AU GALOP. SAUTS D'OBSTACLES. — *Prix de l'Avenir, pour sous-officiers.* — 10 obstacles environ. Poids : 72 kil. 1er prix, un objet d'utilité militaire, valeur 150 fr.; 2e, id., 100 fr.; 3e, id., 50 fr.; 4e, 25 fr.; 5e, 6e, 7e et 8e, flots de rubans.

Prix couples pour officiers. — 10 obstacles environ. Poids : 72 kil. 1er prix, deux objets d'art d'une valeur de 150 fr. chaque ; 2e, id., 100 fr.; 3e, id., 50 fr.; 4e, 5e, 6e, 7e et 8e, flots de rubans. — Total, 600 fr. de prix.

Grand Prix de Roubaix. — Pour officiers. 12 obstacles environ. Poids : 72 kil. — 1er prix, un objet d'art d'une valeur de 200 fr ; 2e, id., 150 fr.; 3e, id., 100 fr.; 4e, id., 100 fr.; 5e, id., 50 fr.; 6e, id., 50 fr.; 7e, 8e, 9e et 10e, flots de rubans. — Total : 650 fr. de prix.

Les obstacles effleurés ou touchés ne seront pas comptés comme étant des fautes.

La durée des parcours, les véritables bourrades dans les obstacles, les refus, les dérobades et les chutes seront seuls en cause.

Cette fête est exclusivement réservée à Messieurs les officiers et sous-officiers de cavalerie montant leurs chevaux d'armes inscrits sur les contrôles des régiments.

Les engagements seront reçus chez M. Ed. Ribaucourt, 37, rue du Grand-Chemin, Roubaix, jusqu'au mercredi 30 juin, à 6 heures du soir.

Une mystérieuse découverte à l'Hôtel des Postes. — Mercredi matin, des ouvriers téléphonistes de l'équipe de M. Maes, de Lille, étaient occupés à faire le déblaiement mensuel de la cour de l'Hôtel des postes lorsque, tout à coup, sous une pile de bois qui se trouvait dans le fond, l'un de ces hommes aperçut des pièces de monnaie. Il avertit aussitôt M. Maes qui, après avoir recueilli la trouvaille, prévint le commis principal. Le trésor se composait de 110 francs en or, 155 francs en argent, 6 fr. 50 en menue monnaie et 7 francs en timbres.

L'administration centrale de Lille fut aussitôt mandée et un inspecteur vint à Roubaix le jour même établir la situation des caisses. Tout était en règle.

Un de nos confrères semble dire que ces 271 fr. 50 seraient le reliquat d'un vol de 800 francs commis il y a six mois dans des caisses de l'Hôtel des Postes.

Nos renseignements permettent de dire qu'il ne s'agissait là que d'une erreur de caisse découverte par M. le receveur de Roubaix et non par un inspecteur. Cette erreur, d'ailleurs, a été retrouvée ou comblée par l'employé.

Le déblaiement de la cour se fait tous les mois comme nous le disons plus haut. On peut donc en déduire qu'il n'y a vraisemblablement aucune corrélation entre cette erreur de caisse commise il y a six mois et la découverte faite mercredi matin.

L'inspecteur de Lille est revenu à l'hôtel des Postes, vendredi matin, pour continuer l'enquête.

Une ligne de tramways au Petit-Beaumont. — Nous apprenons qu'une pétition couverte d'un très grand nombre de signatures vient d'être remise à l'administration municipale, à l'effet d'obtenir pour le quartier de la rue du Moulin et du Petit-Beaumont une nouvelle ligne de tramways. Les habitants de ce quartier espèrent que leur demande sera favorablement accueillie.

Les premières communions en l'église Saint-Jean-Baptiste. — La cérémonie de la première communion aura lieu, dimanche à Saint-Jean-Baptiste; il n'y aura pas de messe basse à huit heures, la messe de communion devant être dite à sept heures. La grand'messe sera chantée à dix heures et les vêpres sont fixées à trois heures.

Un souvenir de la fête fédérale. — Les Roubaisiens qui désirent posséder des photographies sur les différentes phases de la magnifique fête fédérale de gymnastique des 6 et 7 juin feront bien de se presser. M. Meunier, l'habile photographe de la rue d'Inkermann, a tire des épreuves admirablement réussies; il y a des vues d'ensemble de la journée de dimanche, la présentation du drapeau à la *Roubaisienne*, la présentation du comité à l'amiral Besnard, etc. Ces photographies sont en vente chez M. Meunier, 5, rue d'Inkermann, et chez M. Jubé, rue de la Gare; prix : 18 cent. sur 24, 2 fr.; 30 sur 40, 4 fr.

La descente du ballon « La Ville de Roubaix ». — Le ballon « La Ville de Roubaix », parti de la Grande-Place lundi à minuit et demi, est descendu sans incident dix minutes plus tard, soit à minuit quarante, à Mons-en-Baroeul.

Où est-il ?

Il est invariablement **RUE DU BOIS, 13,** le dépôt central de la grande laiterie d'Oostcamp; son beurre superfin, toujours frais, satisfait les gourmets et fait le triomphe des cuisinières et des maîtresses de maison.

Frais : 2 fr. 90 le kilog.

Salé : 2 fr. 80, conservation garantie un an. — Ne pas confondre, bien s'adresser au N° 13.

A propos d'une triste affaire. — Nous avons relaté dernièrement l'arrestation d'un nommé Pinot, 37 ans, demeurant rue de Lens, inculpé d'actes immoraux. Pinot vient d'être relaxé comme innocent. Il nous prie de dire qu'il avait été faire lui-même sa déclaration au commissariat de police.

Une quadruple arrestation. — Jeudi matin, les agents de la sûreté Gautier et Planckaert ont arrêté aux Trois-Ponts, en vertu d'un mandat délivré par le parquet de Charleville, quatre individus inculpés d'escroquerie et d'abus de confiance.

Ce sont les nommés Louis Dinners, âgé de 37 ans, et sa femme Alexandrine Belleponne, âgée de 35 ans ; Auguste Van Meneem, âgé de 41 ans et sa femme Marie Nicolas.

Les premiers habitent à Leers et les deux derniers à Wattrelos.

L'hygiène. — On sait que l'une des premières règles de l'hygiène est la propreté ; rien de mieux, par conséquent, pour se bien porter, que d'aller prendre des bains dans l'établissement si confortablement installé de la rue Pierre-Motte ; la piscine y attire tous les jours un nombre considérable de baigneurs : l'eau y est fréquemment renouvelée et d'une limpidité remarquable. Quant aux salles de bains particuliers, elles sont véritablement assiégées ; le service y est très soigneusement fait, les places bien tenues, bien aérées. Au point de vue de la santé, rien ne vaut un bain intelligemment pris. Les médecins, là-dessus, ne varient pas. Nous croyons donc utile de rappeler tous les avantages qu'offre à nos concitoyens l'établissement des Bains roubaisiens, rue Pierre Motte.

Chapelle des Carmélites. — Dimanche 13 juin, fête principale de l'archiconfrérie réparatrice des blasphèmes et de la violation du saint jour du dimanche. Salut solennel, amende honorable et sermon.

Le St Sacrement sera exposé toute la journée. Indulgence plénière pour les associés, aux conditions ordinaires.

Un petit garçon mordu par un chien. — Jeudi après-midi, un petit garçon a été mordu par un chien en s'approchant d'une voiture qui stationnait dans la rue de la Gare. L'animal appartient au nommé Joseph Leconte, domestique chez M. Delespierre. L'enfant, dont la morsure n'est pas grave, a été conduit à la pharmacie de M. Didry, où il reçut les premiers soins.

M. Demora, vétérinaire, qui a examiné le chien, a déclaré que celui-ci était sain.

Les accidents. — Un rattacheur de la filature de MM. Requillart et Scrive, boulevard de Metz, a eu sa jambe contusionnée entre le chariot et le butoir de son métier.

Le blessé, Emile Fosset, âgé de 39 ans, demeurant rue Bernard, a reçu les soins de M. le docteur Lepers qui lui a prescrit un repos de quinze jours.

— Jules Varin, menuisier, âgé de 58 ans, travaillant chez M. Louis Derville et fils, entrepreneur, rue de l'Alma, a eu vendredi matin, vers 7 heures, l'index et le médius de la main gauche enlevés par la dresseuse mécanique à laquelle il travaillait.

M. le docteur Lepers, qui lui a prescrit un repos de deux mois, l'a fait reconduire à son domicile, rue de Rome.

Un vol de balais. — Quatre individus qui s'étaient fait servir à boire jeudi après-midi chez M. Filpo, au quai de Calais, se sont emparés d'une douzaine de balais en sortant de l'établissement.

L'agent de police Gallet, de service au poste du pont Morel requis pour rechercher les coupables, a fait dans le quartier une battue qui n'a donné aucun résultat.

La charrette à chiens. — Dans la journée de jeudi, huit chiens errant sur la voie publique ont été mis en fourrière et un propriétaire a été l'objet d'un procès-verbal.

Croix. — *Vérification des poids et mesures.* — Les opérations auront lieu à la Mairie lundi 14 et mardi 15 juin de 9 h. 1/2 à midi et de 2 h. à 5 h, et mercredi 16 jusque midi; 2° à l'Alliminette jeudi 17 de 10 h. à midi et vendredi 18 de 2 à 5 h.; 3° à la Croix-Blanche mercredi 23 et jeudi 24 juin de 2 à 5 heures.

— *Une double arrestation.* — Le garde Spriet a mis en état d'arrestation deux individus, pris en flagrant délit de vagabondage, rue Léon Gambetta.

L'un se nomme Arthur Boulinguez, âgé de 19 ans, né à Armentières et demeurant à Lille, rue de Juliers, 9.

Il a un casier judiciaire assez chargé.

L'autre s'appelle Nicolas Thouront, âgé de 18 ans, né à Bruxelles et demeurant à Lille, rue de Juliers, 2.

Il a déjà subi trois condamnations en Belgique.

Tous deux seront poursuivis pour vagabondage. En outre, le sieur Thouront, qui n'est en France que depuis le 24 mai, sera poursuivi pour infraction à la loi du 8 août 1893 sur le séjour des étrangers.

Fiers-Lille. — *Un cheval emporté.* — Un accident qui aurait pu avoir des suites graves, est arrivé jeudi soir à 6 heures, à l'entrée du beurg, à la jonction de la route de Lannoy et du chemin qui conduit à Saint-Ghislain.

Un voiturier de M. Pierre Wyffels, conduisait à Fiers une voiture de briques, pour le compte de M. Emblans, entrepreneur, à Croix, quand l'un des deux chevaux, dans une ruade soudaine, retomba à califourchon sur le timon de l'avant-train. La douleur que lui causait cette fausse position le fit s'emporter malgré les efforts du charretier et il alla s'abattre contre une palissade en bois servant de clôture à un jardin.

Le voiturier, qui devait infailliblement être écrasé, ne dut son salut qu'à la position où il se trouvait entre deux consoles placées sur le côté du chariot.

Neanmoins, le malheureux se fit de profondes entailles à la main droite.

Quant au cheval, il fut relevé avec l'assistance du maréchal-ferrant du village et de quelques voisins.

Communications

LES « PRÉVOYANTS DE L'AVENIR », société civile de retraites. — Les recettes de la 127e section s'élèvent à fr. 535-00 pour un effectif de 1,062 membres dont 8 nouveaux — Situation au 31 mai 1897 : sections 1214; membres 220,036 ; capital aliénable 20,139 8 68 francs.

Les adhésions se font le premier dimanche de chaque mois de dix heures à midi, à l'Hôtel des Pompiers, Grande-Place ; cotisation un franc par mois, âge requis quinze ans accomplis à la date du janvier 1897.

LA JEANNE D'ARC (société de secours mutuels et de retraites). — Il est rappelé aux sociétaires que la réunion mensuelle aura lieu dimanche 13 courant, en son nouveau local, place Notre-Dame, estaminet du Demi-Cercle. Le trésorier y recevra les cotisations de onze heures et demie à midi et demi ; Passé cette heure, l'amende pour retard sera rigoureusement appliquée.

BOULANGERIE COOPÉRATIVE « L'ÉCONOMIE », siège, rue de Lannoy, 85. — La réunion semestrielle aura lieu le dimanche 13 courant, à onze heures du matin, au siège de la société.

Ordre du jour : 1° Compte-rendu des opérations de la société du semestre écoulé. 2° Renouvellement de la commission administrative.

Les sociétaires désireux de se faire porter comme candidats, sont priés de bien vouloir envoyer leurs noms et adresses au siège de la société.

CERCLE DE LA CONCORDE. — La commission du Cercle de la Concorde informe les sociétaires qui prennent part à l'excursion à Cassel que le rendez-vous pour le départ est fixé à dimanche prochain, 13 juin, à six heures 15 du matin, à la gare de Roubaix.

CHAMBRE SYNDICALE des Ouvriers Charpentiers-Menuisiers de Roubaix prie ses membres de se rendre au siège du syndicat chez M. Duhamel, rue des Arts, 171, le lundi 14 courant, à six heures du soir. Communication très importante. — Présence indispensable

On nous prie d'insérer la note suivante :

« Les membres de la Jeunesse républicaine anti-collectiviste sont prévenus qu'ils doivent se rendre dimanche de neuf heures du matin à une heure du soir, au Café Gambrinus, angle des rues du Pays et Pellart Présence indispensable. »

Nous rappelons à nos lecteurs que nous tenons à leur disposition les **Propos de Rosalie**, formant un volume de 300 pages, marqué trois francs, au prix de **1.75** à la librairie du *Journal de Roubaix*. 183100

Où trouve-t-on la véritable huile d'œillette du pays ? Chez Bouchez-Wartel, 73, rue de l'Espérance. 17600

WATTRELOS

La question d'un cimetière au « Crétinier ». — La commission de la « Société anonyme du Crétinier » nous communique la nouvelle lettre suivante qu'elle a adressée à M. le Maire de Wattrelos :

« A Monsieur le Maire de Wattrelos.

» Monsieur le Maire,

» Nous avons reçu votre honorée lettre du 9 juin, qui ne change rien à la situation.

» Nous vous confirmons purement et simplement notre lettre du 8 courant, à laquelle nous n'avons rien à ajouter.

» Recevez Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

» J. Dhalluin, C. Agache, Henri Delcroix, Deldalle-Duthoit, Watteau-Duthoit, J.-B. Delecroix.

» Wattrelos, le 11 juin 1897 ».

Des affiches placardées dans la journée d'hier annoncent pour demain, dimanche, à une heure, salle veuve Briffaut, une réunion publique avec conférence par MM. le colonel Sever et Sauve-Evausy.

L'inauguration du monument. — Plusieurs sociétés nous prient de faire appel à leurs membres pour la solennité de dimanche.

La *Revanche* leur donne rendez-vous à son local, à dix heures. L'*Union des Travailleurs*, l'*Union chorale* et la *Patriote* également.

La Jeunesse Catholique nous prie d'insérer l'avis suivant :

La Jeunesse catholique de Wattrelos est priée de se réunir dimanche prochain, 13 juin, à onze heures au plus tard, à son local de la rue Saint-Joseph, pour prendre part ensuite à la cérémonie de l'inauguration du monument élevé aux victimes du devoir militaire. Le président et les membres de la commission insistent beaucoup pour que tous les inscrits de la Ligue entourent leur drapeau. La fête étant patriotique et religieuse, mérite toute notre attention, tout notre dévouement et toute notre bonne volonté.

Le Président, L. HESPEL.

La Patriote. — On nous prie de rappeler aux gymnastes la répétition qui aura lieu aujourd'hui samedi, à huit heures du soir.

La Patriote devant former une section de pupilles ayant moins de seize ans, les amateurs sont priés d'envoyer leur adhésion aux membres de la commission ou au président de la société.

L'Union chorale donnera demain dimanche, à trois heures, une sérénade à son chef, M. Laureyns, lauréat du concours de Courbevoie. — Grande tenue.

« Union des Patriotes. » — Dimanche 13 juin, réunion de MM. les membres de « l'Union des Patriotes » :

2e section, à 9 heures 1/2, chez M. Henri Quesnoy, Brasserie Moderne, Crétinier.

1re section. à 10 heures, cafe Delabye, pour prendre part au cortège qui se formera à 10 heures 1/2, rue de la Mairie, en vue de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de Wattrelos morts pour la patrie.

Mauvaise monnaie. — La dame Victor Verbrouck, née Julie Windels, habitant le Winhoute, a lessivé du linge pendant une demi journée chez sa voisine, Marie Fabry, il y a de cela trois ou quatre semaines.

Marie Fabry passant chez elle, la dame Verbrouck la pria de lui payer son dû. Elle reçut incontinent des gifles et des coups de poing.

Cette monnaie n'ayant pas cours, la dame Verbrouck a porté plainte à la gendarmerie pour violences.

LA PUBLICITÉ

Il y a des gens qui disent : « Je ne veux pas faire de publicité ; je n'en ai pas besoin. *A bon vin point d'enseigne !*

Quelle erreur ! Tout le monde aujourd'hui a besoin de la publicité. Comment voulez-vous que le public sache que vous vendez « *du beau, du bon et pas cher* », si vous ne le lui dites pas? Et quel moyen plus sûr de le lui dire que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tout le monde

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur,
LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Une visite des élèves de l'Ecole nationale des industries agricoles de Douai. — A la Brasserie Taffin, rue du Tilleul, aura lieu lundi, 14 juin, à dix heures.

Les élèves seront accompagnés de leur professeur, M. Moreau.

Un écho du concours de Saint-Quentin. — On nous demande de publier la communication suivante :

« La commission de l'*Orphéon Tourquennois* se fait un devoir de remercier la population de Tourcoing pour l'accueil sympathique et la superbe réception qui lui étaient réservés à son retour du concours de Saint Quentin.

» La commission se réserve le plaisir de remercier plus directement les sociétés qui ont contribué par leur présence à rehausser encore l'éclat de cette inoubliable réception.

» Dimanche 13 juin, de 8 heures du matin à 6 heures du soir, à l'estaminet du Violon d'Or, place St-Jacques, exposition des prix et couronnes offerts à l'*Orphéon Tourquennois*, à l'occasion de ses succès au concours de Saint-Quentin. »

Un domestique écrasé sous un tombereau chargé de terre. — Un grave accident de voiture s'est produit vendredi, vers 4 heures 1/2 de l'après-midi, rue de l'Amidonnerie.

Un ouvrier de M. Desodt-Her, entrepreneur, venait de remplir à la pelle un tombereau de terre ; voulant s'assurer que le chargement était bien en « équilibre », il posa des deux mains sur le fond; le tombereau bascula aussitôt et tomba sur le malheureux.

Il fut dégagé par les autres ouvriers et des voisins. On appela en toute hâte MM. les docteurs Dessreumaux et Rousselot, qui trouvèrent le pauvre garçon dans le plus triste état, la poitrine enfoncée. Après avoir reçu les premiers soins, il fut admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Certains symptômes font craindre de graves lésions internes, et les médecins ne pourront se prononcer avant quelques jours.

Cet ouvrier s'appelle Camille Brugghe, âgé de vingt-six ans, né à Desselghem (Belgique).

Accident causé par une scie circulaire. — En débitant une planche, à la scie circulaire, à l'établissement de MM. Tiberghien frères, rue de Paris, Léon Albert, âgé de 35 ans, charpentier, demeurant rue du Clinquet, a été atteint par ce dangereux outil au pouce et à l'index de la main gauche ; ce dernier doigt a été profondément coupé, à la première phalange, et l'os a été écrasé. Cependant M. le docteur Bernard a déclaré qu'on pourrait probablement le conserver en entier.

L'incapacité de travail sera de quinze à vingt jours.

Effet d'un somme interrompu. — Vendredi, à 4 h. 1/2, on voyait assis sur le trottoir de la rue de Tournai, en face de la chapelle de l'Hospice, un homme dormant d'un profond sommeil. Les agents de police et Louis Dujardin, qui vinrent le réveiller, furent accueillis par les plus grossières insultes; et le dormeur chercha à leur porter des coups.

On le conduisit au poste où on trouva sur lui des papiers au nom de Benoit Honoré, âgé de 46 ans, ouvrier mineur, né à Liège.

Mouvaux. — *Conseil municipal.* Le conseil municipal se réunira pour la continuation de la session de mai, jeudi prochain, 17 juin, à 8 heures du soir.

Voici les questions qui se trouvent à l'ordre du jour : 1° Budget additionnel de 1897 (suite). 2° Service vicinal : dépenses à faire et ressources à créer pour 1898. 3° Etablissement du budget primitif de la commune pour 1898. 4° Etat des cotes irrécouvrables présenté par le receveur municipal. 5° Communications diverses.

Bousbecque — *L'horaire de la Compagnie des chemins de fer économiques du Nord.* — A l'occasion de la ducasse de Frelinghien et du festival de Comines qui auront lieu le 13 courant, la Compagnie des chemins de fer économiques du Nord vient de publier un horaire des trains à partir de 12 h. 45 du soir.

Départs d'Armentières (gare), pour Bousbecques, 12 h. 45, 1 h. 55, 3 h. 15, 4 h. 25, 5 h. 45, 6 h. 55, 8 h. 15, 9 h. 25, 10 h. 45, 11 h. 25. Le train de 9 h. 25 s'arrêtera à la station de Frelinghien, ceux de 10 h. 45 et 11 h. 25 s'arrêteront au dépôt (Nouvel Houplines).

Les départs de Bousbecques pour Armentières sont fixés comme suit : 2 h. 10, 3 h. 01, 4 h. 40, 5 h. 31, 7 h. 10, 8 h. 01, 10 h. 01. En outre un train partira de Frelinghien pour Armentières à 10 h. 09.

LE SPORTING-CLUB DE TOURCOING

Le sport a pris un important développement dans la vie moderne. Ne croyez pas que le plaisir en soit la seule raison. Nous avons, pour la plupart, une existence trop sédentaire. Confinés dans l'atmosphère étroite d'un bureau, d'un magasin ou d'un atelier; sans cesse préoccupés, la tête en continuelle activité, nous laissons prédominer l'élément nerveux, oubliant que l'équilibre entre l'exercice des facultés intellectuelles et morales est une condition première de la santé.

C'est pour réparer cet oubli que les hygiénistes prescrivent à temps et à contre-temps les exercices physiques. C'est en vue de suivre ces prescriptions que les jeux du sport, tels que le *Foot-Ball*, le *Cricket*, le *Tennis* et autres ont été inventés.

Ces réflexions arrivent naturellement à propos d'un sporting-club que l'on vient de fonder récemment à Tourcoing et qui a reçu la consécration officielle par l'autorisation préfectorale. Le *Sporting* de Tourcoing s'attachera à développer tous les exercices de sport. Ses organisateurs ont réuni, sur un terrain de plusieurs hectares d'étendue, tout ce que les sportmen les plus exigeants peuvent désirer pour leurs jeux favoris.

Nous ne parlerons pas de la pelouse du *Foot-ball*, ce serait hors de saison. Nous y reviendrons dans quelques mois, le *Foot-ball* étant surtout un jeu d'hiver. Mais nous voudrions insister sur le *Lawn Tennis*.

Connaissez-vous rien de plus élégant et de plus gracieux que le Tennis et n'êtes vous pas de cet avis que c'est le sport qu'on doive le plus encourager ?

A Paris, à la campagne, aux bains de mer, des clubs de Tennis se fondent et prospèrent et même, il n'est plus aujourd'hui de maison de campagne bien installée qui n'ait son Tennis-court.

Les membres du Sporting de Tourcoing ont été bien avisés en établissant chez eux plusieurs courts pour le Tennis. Ils ont compris qu'après une semaine de labeur incessant et d'attention soutenue aux affaires, c'est faire œuvre bonne, et même nécessaire que reposer les nerfs dans ces luttes où, sans fatigue, le corps reprend sa force et les membres leur vigueur.

L'installation du *Sporting Club* est complète, ses membres sont déjà nombreux. Il comprend des membres honoraires et des membres protecteurs. Serons-nous indiscrets en disant que les Tennis-courts sont gracieusement mis à la disposition des dames. Le Tennis est un jeu qui appartient aux dames. Rien de plus *select* et de plus distingué qu'un *Tennis party* où figurent plusieurs dames. En Angleterre le Tennis est très en vogue chez les dames et les jeunes filles. Les *misses* du plus grand monde sont des ferventes du *Tennis*.

La société que nous avons l'honneur de présenter aujourd'hui à nos lecteurs rencontrera, nous n'en doutons pas, les encouragements qu'elle mérite surtout près de ceux qui pensent avec raison que le travail intellectuel et moral ne doit jamais permettre de négliger l'action physique.

La neurasthénie, le surmenage ces maux de la génération contemporaine, n'existeraient pas si l'on savait se rappeler à propos combien il est aisé de garder, suivant l'adage ancien, *le mens sana in corpore sano*.

GO AHEAD.

LILLE

Départ du 1er bataillon d'artillerie pour le camp de Châlons. — Hier matin, à trois heures et demie, le premier bataillon d'artillerie de forteresse est parti pour le camp de Châlons. Le bataillon, composé de sept cent soixante hommes et dix-neuf officiers, est sorti par la porte de Valenciennes. Il est arrivé jeudi à midi à Orchies.

Il rentrera à Lille le 25 juillet.

L'affaire de la Porte de Paris. — On se rappelle que, dans une séance tenue dans le courant de l'année dernière, le conseil municipal a pris une délibération tendant à appeler M. Géry Legrand en garantie dans l'instance engagée devant le conseil de préfecture par M. Oranie L'Host, entrepreneur des travaux de restauration de la Porte de Paris.

Il reste dû à l'entrepreneur une somme de plus de cent mille francs, dont la ville lui refuse le paiement et qu'elle prétend laisser à la charge de l'ex-maire, en se fondant sur ce que les travaux auxquels elle s'applique ont été effectués en dehors des devis, sans autorisation ni crédits régulièrement ouverts.

L'affaire viendra devant le conseil de préfecture le vendredi 25 juin, à deux heures.

Me Decroix défendra les intérêts de M. Oranie L'Host ; Me Millerand, du barreau de Paris, représentera la ville et Me Basquin se présentera pour M. Géry Legrand.

Arrestation d'un employé infidèle. — Le parquet de Lille a mis hier en état d'arrestation sous mandat de dépôt, un sieur Henri Claysens, âgé de 40 ans, cabaretier à St André, et principal clerc d'huissier chez Me Ardens, rue Basse.

Le montant des sommes détournées s'élève à quatre cents francs environ, Claysens commettait des erreurs de comptes volontaires qu'il espérait voir passer inaperçues.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 11 juin 1897

(Compte-rendu sommaire du *Journal de Roubaix*)

Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni en séance extraordinaire, vendredi soir, sous la présidence de M. Henri Carrette, maire.

Sont présents : MM. Coutelier, Therin, De Cock, Desobry, Mibéo, Lepers, adjoints ; Hespel, Vandeputte, Ponthieu, Bourgois, Dujardin, Duburcq, Tonneau, Boucherie, Gonce, Petit, Chevalier, Carpentier, Penant, Carpentier, Lombart, Delétré, Vanmullen, Nys, Stienne, Vaillant, Dedonker, Baillin, Wichart, Heiynck, Dubrulle, Derzelle, Wilfart.

Absents : MM. Moret, démissionnaire ; Roussel.

La séance est ouverte à 8 h. 40.

M. Achille Carpentier est élu secrétaire par 21 voix sur 28 votants.

Le nouveau secrétaire général de la Mairie, M. Chabroullaud, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Commission scolaire

Il est ensuite procédé à la formation de la commission scolaire.

Les membres de l'administration en font partie de droit.

Le nombre des votants est de 31.

Sont nommés : MM. Carrette Henri, Desobry Adolphe, Lepers Achille, Coutelier Julien, Thérin Henri, De Cœk Charles, Mibéo Hervé, Catrice Louis, Ponthieu Séraphin, Docteur Delattre, Marcoux Emmanuel, Dujardin Achille, Declercq Charles, Hespel Henri, Vanpevenage Charles, Bailleul Lévin, Derzelle Gustave, Hélynck Arthur, Vanmullen César, Tonneau Floris, Penant Désiré.

XXIIIe Fête Fédérale de gymnastique

M. le Maire donne lecture d'une lettre de remerciements adressée par le Comité d'organisation de la Fête fédérale de gymnastique à l'administration municipale de Roubaix, pour les objets offerts en prix par la ville.

Le Conseil donne acte de cette lecture.

Sur la proposition de M. le Maire les questions suivantes, portées